



Courrier des organisations syndicales du CHSCT-SD 80

(Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail – Spécial Département de la Somme)

Récit de dix jours désormais ordinaires en temps de crise dans l'Éducation nationale :

- Le lundi 1er février, sous la pression des organisations syndicales et face à une dégradation de la situation sanitaire, le ministère de l'Éducation nationale consent enfin à faire évoluer le protocole sanitaire en renforçant les règles d'isolement et de fermeture de classes dans des situations de cas avérés et/ou cas contacts de variants britannique, sud-africain ou brésilien.

- Le jeudi 11 février, Olivier Véran, ministre de la Santé, rappelle lors de son point presse hebdomadaire que les trois variants connus qui circulent actuellement sur le territoire français sont plus contagieux et « nous inquiètent particulièrement ».

- Le vendredi 12 février en fin de matinée, le bilan hebdomadaire du ministère de l'Éducation nationale montre une augmentation significative du nombre de classes fermées en une semaine (+70%), alors même qu'une zone est en vacances. Ces chiffres, bien qu'incomplets du fait du mode de comptage du ministère, sont l'application des nouvelles règles et confirment que le virus, et notamment ses variants, circule davantage dans écoles et établissements.

- Le vendredi 12 février au soir, le ministère en conclut paradoxalement qu'il faut alléger le protocole et publie en catimini et toujours sans concertation de nouvelles règles, plus souples, de fermeture de classes et d'isolement dans des situations de cas avérés et/ou cas contacts de variant britannique, sud africain ou brésilien.

Il s'agit là de la troisième modification en moins de 15 jours. **C'est scandaleux, incompréhensible et irresponsable !** Tout montre que les variants circulent plus rapidement sur le territoire (en particulier dans les écoles et les établissements), qu'ils sont, de fait, plus dangereux et... le ministère fait le choix d'alléger les règles de protection et de prévention !

Ainsi, avec les nouvelles règles édictées, le nombre de fermetures de classes va mécaniquement baisser, confortant ainsi la communication du ministre sur le peu de contaminations en milieu scolaire, au mépris de la santé des personnels, des élèves et des familles. Or, il ne suffit pas de casser le thermomètre pour faire baisser la fièvre. Les contaminations en milieu scolaire s'accroissent et cet allègement du protocole risque d'augmenter la circulation du virus dans les écoles et les familles.

Les organisations syndicales rappellent qu'un protocole sanitaire ne sert pas à produire des chiffres pour enjoliver un bilan ministériel mais à protéger les agent-e-s et les élèves.

Pour protéger l'école, les collèges, les lycées et leurs personnels, il faut casser les chaînes de contaminations et donc réinstaurer des règles de fermetures de classes, d'écoles et d'établissements protectrices. Il faut également distribuer des masques gratuitement aux élèves, engager au plus vite la campagne de vaccination à l'éducation nationale et amplifier la campagne de tests promise mais à ce jour totalement inefficace.

Les organisations syndicales exigent que des règles plus protectrices soient appliquées en cas de variants. Elles rappellent au ministère que la zone B n'est pas encore en vacances et que des élèves et des adultes

sont dans leurs écoles, leurs collèges, lycées et CIO avec ce nouveau protocole qui n'a rien de renforcé. Elles rappellent également que la zone A rentre de vacances dans une semaine et qu'à ce jour, aucune discussion n'a été entamée sur les mesures de protection et de prévention à mettre en place au retour des congés.

Gouverner c'est prévoir. Sauf, visiblement, pour le ministère de l'Éducation nationale !

Les revirements incessants du ministère en termes de conduite à tenir en cas de Covid provoquent désordre et inquiétudes sur le terrain et dans les familles, en plus de mettre en péril l'école et les établissements, cela rajoute de l'anxiété à un climat déjà anxiogène - il est pourtant urgent d'agir pour les protéger !!!

A Amiens le 17 février 2021.

Les membres des organisations syndicales représentatives du CHSCTSD80